



Composition de la Commission de suivi pluripartite

(Arrêté ministériel du 17 mars 2010)

Sont nommés membres de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages:

pour le Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:	M. Paul RASQUE, attaché d'Administration;
pour le Ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes:	M. Gilles SCHOLTUS, attaché de Gouvernement 1er en rang;
pour le Ministre ayant dans ses attributions l'agriculture:	M. Daniel FRIEDEN, inspecteur principal 1er en rang;
pour l'Administration de l'Environnement:	M. Serge LESS, ingénieur principal;
pour la Chambre de Commerce:	M. Laurent KOENER, attaché;
pour la Chambre des Métiers:	M. René THEISEN, conseiller technique;
pour la Chambre d'Agriculture:	M. Paul GANTENBEIN, secrétaire général;
pour la Confédération du Commerce:	M. Raymond MUNHOWEN, membre du conseil d'administration.
pour les Syndicats Intercommunaux chargés de la gestion des déchets ménagers et assimilés:	
Monsieur Paul WEIDIG,	membre du bureau du SIDOR;
Monsieur Marcel LAMY,	Président du SIGRE;
Monsieur Camille GIRA,	Président du SIDEC.

La présidence de la commission de suivi pluripartite est assurée par Monsieur Serge LESS, délégué de l'Administration de l'Environnement.